



CHIGNIN

DÉPARTEMENT de la SAVOIE
Canton de Montmélian
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12 📠 04.79.28.01.36

✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

L'an deux mille dix-huit et le jeudi 6 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de :
Monsieur Michel RAVIER, Maire

Mesdames, Messieurs les Adjointes : Annick HYVERT, Michel QUENARD, Christophe OUVRARD.

Mesdames, Messieurs les Conseillers : Pascal BONTRON, Joëlle EXCOFFON, Jean-Charles GIRARD-MADOUX, Aurélie MARIE, Joël MARIÉ, Christelle METGE, Catherine QUENARD, Christian QUENARD, Florent QUENARD.

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absentes excusées : Marie-Ange COLIN ayant donné pouvoir à Annick HYVERT et Barbara DEPONGE ayant donné pouvoir à Joëlle EXCOFFON.

Absent non excusé : Néant

Monsieur Jean-Charles GIRARD-MADOUX a été nommé secrétaire.

PAIEMENT DE FACTURES ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE 2017 A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

Deux factures de l'exercice 2017 du budget assainissement restaient en suspens. Du fait du transfert de cette compétence à Cœur de Savoie au 1^{er} janvier 2018, la commune délibère pour le transfert des sommes dues à la Communauté de Communes afin qu'elle prenne en charge le règlement de ces factures.

EXAMEN DES DIFFÉRENTES TARIFICATIONS A APPLIQUER EN 2019

- ♦ Les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes du Clos Denarié sont les suivants : 210 € la soirée et 315 € le week end.
- ♦ Les tarifs eau connaissent une augmentation de 1%. Ainsi, l'abonnement annuel eau et la location annuelle du compteur passent de 11 € à 11,10 € et le m³ d'eau potable de 1.14 € à 1.15 €.
- ♦ Les loyers des appartements communaux ont, quant à eux, été revalorisés conformément à l'indice de référence des loyers.

INDEMNITÉ ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC

Le Conseil Municipal décide d'allouer une indemnité de conseil au Comptable du Trésor Public chargé des fonctions de Receveur de notre commune.

VIREMENTS DE CRÉDIT SUR LE BUDGET GÉNÉRAL ET SUR LE BUDGET EAU

Le Conseil Municipal donne son approbation sur des virements de crédit en section fonctionnement et en section investissement du Budget Général ainsi qu'en section investissement du Budget Eau. Ces sommes seront conservées en section fonctionnement et en section investissement mais imputées sur d'autres articles budgétaires.

PAIEMENT DES DÉPENSES INVESTISSEMENT 2019 AVANT VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET EAU

Afin de procéder au règlement des factures d'investissement concernant des travaux sur l'exercice 2019, le Conseil Municipal donne son accord pour engager, liquider et mandater ces dépenses par anticipation en attendant le vote du Budget Général et du Budget Eau prévu au mois d'avril.

COMPTE-RENDUS

- ♦ Un devis auprès de Jean-Marc TREILLARD a été signé pour la mise en conformité de l'alarme de la salle des fêtes pour un montant TTC de 3 600 €.

COMMISSIONS

❖ Cœur de Savoie

Le Maire informe l'assemblée qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un contrat de prestation de service pour le service assainissement a été lancée.

❖ Travaux

Le Conseil Municipal décide la réalisation d'un revêtement béton de deux chemins existants sur la commune : chemin les catons et chemin les moulins. Plusieurs entreprises seront sollicitées pour l'établissement d'étude et de devis.

❖ Patrimoine

La Région Auvergne - Rhône - Alpes a octroyé une subvention de 100 000 € à notre commune pour la restauration de la Chapelle St Anthelme.

❖ Plan Communal de Sauvegarde

Une commission est prévue le lundi 17 décembre 2018 pour faire le point sur ce sujet.

QUESTIONS DIVERSES :

Un devis auprès de notre prestataire AGATE a été approuvé concernant la dématérialisation des marchés publics : 120 € TTC par an pour un accès illimité à la plateforme.

L'entreprise Debernardi's a été contactée pour prévoir au cimetière la pose de caveaux.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 21h30.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 7 décembre 2018.

Le Maire, Michel RAVIER